

Communiqué de presse

20 mars 2019 - N° 11

Les nouvelles nominations au sein de SCOR Global P&C témoignent de la richesse du réservoir de talents du Groupe

Dans la branche **Réassurance**, SCOR Global P&C annonce les nominations suivantes, qui seront effectives au 1^{er} avril 2019 :

- **Michel Blanc** est promu Directeur général de la branche Réassurance suite à la nomination de Jean-Paul Conoscente au poste de Directeur général de SCOR Global P&C à compter du 1^{er} avril 2019¹. Michel Blanc est actuellement Directeur général pour la région Asie-Pacifique de SCOR Global P&C.
- **Christoph Spichtig** est promu Directeur général pour la région Asie-Pacifique de SCOR Global P&C et **Eric Jenck** accède au poste de Responsable régional de la souscription pour l'Asie-Pacifique.

Dans la branche **Assurance de Spécialités**, SCOR Global P&C annonce les nominations suivantes, qui seront effectives au 1^{er} septembre 2019 :

- **Stuart McMurdo** est promu Directeur général des activités d'assurance de spécialités de SCOR dans la région Europe-Moyen-Orient-Afrique (EMEA). Sa mission couvrira notamment SCOR Business Solutions EMEA, ainsi que The Channel Syndicate, le syndicat de SCOR aux Lloyd's. Stuart McMurdo demeure par ailleurs Directeur général de SCOR UK et du Channel Syndicate.
- **Fabio Pinho** est promu Directeur général des activités d'assurance de spécialités de SCOR Global P&C en Amérique latine. Sa mission couvrira notamment SCOR Business Solutions Amérique latine ainsi que la compagnie d'assurance brésilienne Essor, dont il reste Directeur général.

Pierre Favennec est promu Directeur de la stratégie et du développement, sous la responsabilité directe de Jean-Paul Conoscente. Adrian Jones, Directeur général adjoint de P&C Partners et précédemment Directeur de la stratégie et du développement, se concentre sur la croissance de l'activité P&C Ventures, dont l'équipe est renforcée.

Jean-Paul Conoscente, Directeur général de SCOR Global P&C², déclare : « *Depuis la réorganisation annoncée en septembre 2018, SCOR Global P&C continue d'adapter sa structure au service de sa stratégie, en se concentrant avant tout sur le client. Les nominations annoncées aujourd'hui confirment la richesse du réservoir de talents du Groupe et témoignent*

¹ Voir le communiqué de presse diffusé le 20 février 2019.

² A compter du 1^{er} avril 2019, suite au départ à la retraite de Victor Peignet.

Communiqué de presse

20 mars 2019 - N° 11

de notre volonté d'encourager le développement personnel et professionnel des collaborateurs déjà présents dans nos équipes ».

Laurent Rousseau, Directeur général adjoint de SCOR Global P&C et Directeur général de la branche Assurance de Spécialités, ajoute : « *La création de l'entité dédiée aux activités d'assurance de Spécialités en septembre 2018 reflétait un changement fondamental dans l'organisation de SCOR Global P&C en regroupant des entités qui s'étaient constituées séparément au fil des années. Aujourd'hui, l'assurance de Spécialités de SCOR franchit une étape supplémentaire en créant des synergies entre ses différentes entités, tant sur le plan commercial – en privilégiant une approche centrée sur le client – que de l'organisation interne – grâce à une utilisation plus efficiente de ses ressources ».*

*

* *

Biographies

Michel Blanc, 61 ans, de nationalité française, est ingénieur diplômé de l'ECAM Lyon et titulaire d'un MBA de d'ISG Paris. Il commence sa carrière à SCOR en 1992 comme souscripteur en réassurance facultative au sein de la division Grands risques. Entre 1995 et 2000, il est en charge des activités P&C pour le Japon et la Corée du Sud, basé à Tokyo. Il passe les huit années suivantes tout d'abord à Paris, de 2001 à 2005, où il occupe les fonctions de Responsable de la souscription et du planning pour SCOR Business Solutions, puis à New York, de 2005 à 2008, en tant que vice-président senior chargé du Discontinued Business de SCOR US. Il devient ensuite Responsable de la souscription des traités P&C pour l'Asie-Pacifique, basé à Singapour, avant de devenir Directeur général de SCOR Global P&C pour l'Asie-Pacifique.

Christoph Spichtig, 45 ans, de nationalité suisse, est ingénieur diplômé en génie civil de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et titulaire d'un EMBA de l'INSEAD. Il rejoint le secteur de la réassurance en tant que souscripteur de traités et occupe diverses fonctions dans la souscription chez Zurich Re/Converium à Zurich. Il entre à SCOR en 2007. Nommé Directeur général à Sydney, il y dirige les activités P&C de SCOR ainsi que la Souscription de traités de réassurance pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les îles du Pacifique. En 2014, il est nommé à Singapour au poste de Responsable de la souscription pour l'Asie du Sud-Est, avant de devenir Directeur de la souscription des traités P&C de SCOR Reinsurance Asia-Pacific en avril 2017.

Eric Jenck, 37 ans, de nationalité française, est titulaire d'un master d'actuariat de l'Institut de Science Financière et d'Assurances (ISFA). Il est également Actuaire associé de l'Institut des actuaires français. Il commence sa carrière comme consultant en actuariat en France avant de rejoindre SCOR en 2005, où il officie depuis Singapour en tant qu'actuaire-tarificateur et modélisateur de catastrophes naturelles pour l'Asie-Pacifique. En 2009, il devient Souscripteur de traités P&C pour les pays du sous-continent indien et il contribue à établir solidement SCOR sur ces marchés émergents. Depuis 2016, il dirige l'équipe de souscription des traités P&C chargée des marchés de l'Asie du Sud-Est.

Stuart McMurdo, 47 ans, possède la double nationalité britannique et sud-africaine. Expert-comptable, il est titulaire d'une licence de comptabilité de l'UNISA. Avant de rejoindre SCOR en 2018, il dirige le pôle Réassurance de Santam Limited, le plus grand assureur d'Afrique du Sud, comme responsable à la fois de l'achat de réassurance pour le Groupe et de la mise en place de Santam Re, société de

Communiqué de presse

20 mars 2019 - N° 11

souscription d'acceptations en réassurance. Avant de travailler pour Santam, Stuart McMurdo fut Directeur général d'une des principales sociétés de courtage sud-africaines pour les particuliers après avoir exercé diverses responsabilités pendant 11 ans au sein du groupe Hannover Re, tant en Afrique du Sud qu'en Allemagne.

Fabio Pinho, 43 ans, de nationalité brésilienne, est diplômé de l'Université fédérale de Fluminense au Brésil (UFF) et titulaire d'un MBA de la Fundação Getulio Vargas. Il a également suivi l'Executive Leadership Program de l'université de Cornell, aux États-Unis. Il commence sa carrière comme auditeur chez PwC, où il est spécialisé dans l'assurance et les fonds de pension et où il participe activement aux procédures de diligence préalable et de réorganisation, toujours dans le domaine de l'assurance. En 2008, il entre chez XL Re en vue de diriger les opérations et la structure de la société de réassurance locale nouvellement créée au Brésil. Il rejoint à la même époque le Comité consultatif mis en place par l'autorité brésilienne de réglementation des sociétés d'assurance (SUSEP). Au cours de ses dernières années passées chez XL Re, il occupe la fonction de vice-président Finance et Opérations, avec des activités au Brésil et en Argentine. En juillet 2011, il fonde Essor, société d'assurance de spécialités brésilienne, aujourd'hui détenue à 100 % par SCOR.

Pierre Favennec, 38 ans, de nationalité française, est diplômé de l'École Centrale Paris et de la Chicago Booth School of Business (MBA). Après avoir commencé sa carrière comme consultant en stratégie chez Booz Allen à Paris, il rejoint les équipes fusions-acquisitions de Goldman Sachs, puis Nomura à Londres, où il est spécialisé dans les établissements financiers. Il rejoint SCOR Global P&C en 2017 en tant que Responsable du développement commercial.

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 75 43

mbouchon@scor.com

Ian Kelly

Directeur des Relations Investisseurs

+44 (0)203 207 8561

ikelly@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité



The Art & Science of Risk

Communiqué de presse

20 mars 2019 - N° 11

d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2018 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2019 sous le numéro D.19-0092 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».